



L'ORGANE DISCIPLINAIRE DE PREMIERE INSTANCE
DE LUTTE CONTRE LE DOPAGE
DE LA FEDERATION FRANCAISE DE KICKBOXING, MUAYTHAI ET
DISCIPLINES ASSOCIEES

Décision du 08 septembre 2017

Concernant : MAREUGE KEVIN

Licence N° : 0972010

Date de naissance : 13 avril 1996

Adresse : 21RUE DU 8MAI. 27370 SAINT DIDIER DES BOISS

Date du prélèvement : la nuit du 12 au 13 mai 2017.

Nous, Pascal KABALA, Président de l'Organe disciplinaire de première instance de lutte contre le dopage de la FFKMDA :

Vu le Livre II du Code du sport, notamment son Titre III relatif à la santé des sportifs et la lutte contre le dopage ;

Vu le procès-verbal de contrôle dressé par le préleveur agréé par l'Agence Française de lutte contre le dopage (ci-après AFLD) ;

Vu le rapport d'analyse RP- 2017-02756 établi par le Département des analyses de l'AFLD ;

Vu le courrier de l'AFLD adressé à la FFKMDA reçu le 04 juillet 2017 ;

Vu le courrier envoyé par la FFKMDA à M. MAREUGE, reçu le 12 juillet 2017 ;

Vu le certificat médical produit par M. MAREUGE, adressé le 12 juillet 2017 par courrier électronique, dans lequel le médecin certifie avoir prescrit du collyre « AZARGA » contenant du Brinzolamide durant la période à laquelle a eu lieu le contrôle antidopage de l'AFLD ;



FÉDÉRATION
M E M B R E

Siège social : FFKMDA (anciennement FFSCDA) – 144, avenue Gambetta – 93170 BAGNOLET
Arrêté de délégation ministérielle : NOR SPOV1313107A
SIRET: 507 458 735 00028 - CODE APE : 9312Z
Téléphone : 33 (0)1 43 60 53 95 – Télécopie : 33 (0)1 43 60 04 34
Site : www.ffkmda.fr





Vu le groupe S5. « Diurétiques et agents masquant » de la liste des substances et procédés interdits ou soumis à restriction annexée au décret n° 2016-1923 du 19 décembre 2016 dans lequel est exclu le Brinzolamide, sous forme ophtalmique;

Vu l'article 20 du règlement disciplinaire de lutte contre le dopage de la FFKMDA,

Décidons,

Le classement du dossier Kevin MAREUGE.

Pascal KABALA
Président de l'Organe disciplinaire de
première instance FFKMDA



FÉDÉRATION
M E M B R E

Siège social : FFKMDA (anciennement FFSCDA) – 144, avenue Gambetta – 93170 BAGNOLET
Arrêté de délégation ministérielle : NOR SPOV1313107A
SIRET: 507 458 735 00028 - CODE APE : 9312Z
Téléphone : 33 (0)1 43 60 53 95 – Télécopie : 33 (0)1 43 60 04 34
Site : www.ffkmda.fr

